

# SÉANCE DE CLÔTURE

LE 19 JUIN 1924

---

## ALLOUCTION DE Mgr LE RECTEUR

EXCELLENCE, (1)

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Nous avons, ce soir, un devoir très agréable à remplir. Nous devons, tout d'abord, saluer monsieur le Gouverneur de la Province de Québec, et lui présenter nos hommages à l'occasion de la première visite officielle qu'il veut bien faire à notre Université.

\*

\* \*

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Comme les autres humains, les chefs des nations disparaissent, et quels que soient les regrets laissés derrière eux, leur fonctions reste là qui doit être remplie, car la société ne peut se passer d'autorité. Et voilà pourquoi, aussitôt le Roi mort, on acclame en la personne de son successeur celui qui représente aux yeux de la nation l'ordre nécessaire.

La nouvelle de votre nomination, Excellence, comme successeur du regretté monsieur Brodeur à Spencer Wood, fut très favorablement accueillie, et toute la Province de

---

(1) L'hon. N. Perodeau, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

Québec s'est justement réjoui de l'heureux choix que l'on venait de faire.

Toutefois, nulle part la joie a été plus grande que dans notre Université. En effet, nous nous souvenons que pendant de nombreuses années vous avez été professeur à Laval, et que vous avez par vos leçons très documentées formé un nombre considérable d'élèves à la procédure notariale.

Il y a davantage : l'exemple de votre vie a été pour nos étudiants un enseignement vivant. De fait, au cours de votre longue et fructueuse carrière, vous avez sans cesse été fidèle à la devise que vous aviez choisie à votre entrée dans la profession qui vous a conduit au succès et à la notoriété : vous êtes toujours appliqué à pratiquer " le travail, la probité la dignité ".

Aussi, ce soir, nous sommes heureux et fiers de présenter nos hommages les plus respectueux à notre collègue d'hier devenu le vice-roi de notre Province, et de lui offrir nos meilleurs souhaits de bonheur.

\*  
\* \*

Dès les premiers jours des vacances dernières, un bon nombre des professeurs des collèges affiliés à l'Université de Montréal et à l'Université Laval se réunissaient ici pour s'occuper dans un congrès solennel des questions d'enseignement. Tous ces congressistes, par leur assiduité constante et par leur attention soutenue, donnèrent une preuve irréfutable de l'amour qu'ils ont pour leur haute mission et du zèle qu'ils mettent à se perfectionner pour bien l'accomplir. En effet, pendant ces jours, ces éducateurs ont suivi des exercices d'une véritable retraite pédagogique, qui les a reconfortés et éclairés.

Dans ces congrès, les rapporteurs exposent les doctrines traditionnelles, montrent les résultats obtenus, et nous disent

ce qu'il reste à faire pour que ces doctrines produisent tous leurs effets. Les discussions qui suivent nous font connaître les expériences faites dans nos différents séminaires et collèges et les succès obtenus pour la meilleure formation de nos élèves. Ainsi chacun se documente, et, connaissant ce qui ailleurs a été utile, peut introduire dans sa maison les réformes nécessaires qui, tout en gardant à notre cours classique le caractère qu'il doit avoir et conserver, peuvent cependant le rendre plus efficace.

Le sujet que l'on a discuté davantage, a été la question de l'enseignement classique et des sciences. Tous savent qu'il y a en cette matière deux procédés différents. La méthode anglaise veut que l'on donne aux élèves simultanément la formation littéraire et l'initiation scientifique ; la vieille méthode française exige que l'élève n'étudie les sciences, qu'après avoir reçu l'enseignement littéraire complet. Nul d'entre nos professeurs ne semble vouloir adopter la méthode anglaise, mais un certain nombre voudraient modifier un peu notre méthode française en insérant dans le cours de lettres quelques notions des sciences naturelles et une partie des sciences mathématiques. Cette innovation, disent-ils, serait propre à développer davantage chez nos élèves le sens de l'observation, de la mesure et de la précision. Les autres veulent garder intacte la manière traditionnelle, qui a déjà produit de si beaux résultats. *Adhuc sub judice lis est.* Et le juge, en l'espèce, c'est en première instance le conseil des supérieurs des maisons affiliées à l'Université ; en deuxième et dernière instance, le conseil universitaire.

Quelques jours après la fin de ce congrès, l'Académie française rendait un beau témoignage à notre Université en lui décernant le prix de dix mille francs qu'elle accorde, chaque année, pour l'encouragement à la diffusion de la langue française à l'étranger. Monsieur Dené Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a bien voulu expliquer comme suit le don de l'auguste compagnie qu'il représente : " Na-

turellement, dit-il, notre langue est le symbole de notre histoire, de nos traditions, de nos coutumes et de nos ambitions. Qui la parle est mieux qu'un autre à même de nous comprendre. L'Université Laval a accompli dans ce sens une œuvre utile et l'Académie lui en prouve sa reconnaissance en lui décernant ce prix."

En outre, le 5 juillet, à Montigny-sur-Avre où l'on célébrait le troisième centenaire de Mgr de Laval, S. G. Mgr Baudrillard, de l'Académie française, et recteur de l'Institut catholique de Paris, en présence des Canadiens et des Français groupés autour du berceau de Laval, soulignait avec autorité la signification très spéciale que l'Académie attachait au grand prix de langue française décernée à notre Université. L'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris faisait remonter jusqu'au premier évêque de Québec, par le Séminaire de Québec qui a fondé l'Université, et qui fut lui-même fondé par Mgr de Laval, l'action bienfaisante et éminemment française de cette institution.

Aussi nous sommes heureux, ce soir, de dire publiquement combien cet éclatant témoignage de satisfaction nous a été agréable, et d'exprimer à l'Académie française notre profonde gratitude.

Cette impression de réconfort produit par l'appréciation si flatteuse de l'Académie a été en quelque sorte confirmée par la venue d'élèves plus nombreux. Cet afflux plus considérable d'étudiants dans nos différentes Facultés nous prouve la confiance dont nos compatriotes honorent notre maison, et nous impose l'agréable devoir de tout faire pour développer et perfectionner notre enseignement. C'est un précieux stimulant et pour les directeurs et pour les professeurs de l'Université.

Au lendemain de la rentrée, avait lieu à Québec le grand Congrès eucharistique provincial. Tous conservent un souvenir ému des séances d'étude et des manifestations enthousiastes de piété qui signalèrent ces assises solennelles en l'honneur.

de Jésus-Hostie. L'Université a été heureuse d'y prendre une très large part. Ici, en effet, dans cette salle des promotions, des prêtres nombreux se réunirent pour leur première séance d'étude.

Et qui ne se rappelle avec une fière émotion la séance du samedi soir ? la foule si compacte et si recueillie qui encombra cette vaste salle ? les discours tout à fait remarquables dans lesquels nos meilleurs orateurs, tous docteurs de Laval, chantèrent d'une manière si belle et si digne la Sainte Eucharistie ?

\*  
\* \*

C'est une coutume chez nous d'honorer ceux qui se distinguent dans l'Église et dans l'État, et d'offrir aux nouveaux évêques, aux nouveaux juges, et aux nouveaux membres de la Société Royale, nos anciens élèves, le diplôme de docteur, s'ils ne l'ont déjà. Aussi, l'Université a été heureuse de nommer, *honoris causâ*, S. G. Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, docteur en Droit Canon, S. G. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, docteur en Théologie, Monsieur Ernest Roy, juge de la Cour Supérieure, docteur en droit, et monsieur l'abbé Arthur Lacasse, membre de la Société Royale, docteur ès-lettres.

La Société Royale du Canada, pour la première fois, a eu cette année sa réunion annuelle à Québec. Les séances publiques ont eu lieu à l'Université et ont été très bien suivies. Nos professeurs, comme toujours, y ont fait excellente figure par les travaux qu'ils ont présentés. Citons d'abord la conférence du président général, l'honorable M. Chapais, sur la science et l'art en histoire, et ensuite l'étude de Mgr Pâquet, intitulée, les déviations de l'art, puis les travaux de Mgr A. Gosselin, sur la traite de l'eau-de-vie, et de M. l'abbé Henri Simard sur la pression atmosphérique.

Enfin, trois de nos professeurs ont publié des ouvrages. Monsieur l'abbé Camille Roy, *A l'Ombre des Erables* ;

l'honorable monsieur Thomas Chapais, le quatrième volume de son *Histoire du Canada*, et Mgr Louis-A. Pâquet, la troisième édition de ses *Commentaires de saint Thomas*.

*A l'Ombre des Erables*, c'est l'un des chapitres de notre histoire littéraire, et ce chapitre est fait par un connaisseur et un artiste, comme le déclare un critique très délicat. En effet " ce que nous avons étudié, écrit l'auteur, c'est surtout la pensée de nos écrivains, c'est la vie ardente qui s'exprime dans leurs discours, dans leurs poèmes, dans leurs œuvres, et qui fait ainsi paraître les énergies neuves vigoureuses, parfois puissantes, quelquesfois inexpérimentées de l'âme canadienne."

Savant et artiste, tel doit être l'historien. C'est la doctrine qu'enseigne monsieur Chapais et l'idéal qu'il réalise parfaitement. A une documentation très étendue et très minutieuse, il joint les beautés de la langue qui font revivre sous nos regards charmés les grandes figures et les actions éclatantes de notre histoire nationale.

Mgr Pâquet a voulu éditer à Québec pour la troisième fois ses *Commentaires* si appréciés même dans les Universités romaines. De fait, Monseigneur Lépicier, archevêque de Tarse, et visiteur apostolique aux Indes, disait à ses élèves : " Pour bien comprendre la doctrine thomiste, vous n'avez qu'à étudier le texte de la Somme théologique éclairé des commentaires de Mgr Pâquet."

Nos deux cents élèves de la Faculté de Théologie ont été fidèles à cette direction venue de Rome et le succès a couronné leur labeur.

En effet, cinq ont subi avec grand succès les épreuves du doctorat ; neuf ont obtenu leur licence en théologie et neuf leur licence en philosophie.

De plus, à l'occasion du VI<sup>e</sup> centenaire de la canonisation de saint Thomas, la Faculté de Théologie a voulu avoir sa journée thomiste. Ainsi, vendredi, 7 mars, il y eut messe solennelle avec sermon. Ce sont les révérends Pères Domi-

nicains qui ont officié à la grand'messe, célébrée suivant leur rite, qui dans sa simplicité rappelle si bien les cérémonies d'autrefois. Monsieur l'abbé Wilfrid Lebon, maître ès arts, professeur de philosophie et préfet des études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, a été le prédicateur de la circonstance. Son sermon nous fit voir en saint Thomas le modèle des écoliers, le modèle des séminaristes, le modèle des prêtres éducateurs, et nous démontra que l'abbé Lebon est un thomiste parfait et un éducateur très averti.

Le soir, il y eut, sous la présidence de S. É. le cardinal Bégin, chancelier de l'Université, une séance académique. Monsieur le chanoine Gignac y fit une rapide et substantielle esquisse de la vie et des œuvres de saint Thomas; Monsieur l'abbé Arthur Robert prouva d'une manière irréfragable l'actualité du thomisme; et le révérend Père Vanier, des Pères de Ste-Croix, nous a convaincus que dans le champ de l'ascétisme et de la mystique saint Thomas est le guide et le maître que nous devons suivre en toute sécurité. La partie musicale, sous la direction de Monsieur le chanoine Pelletier, fut parfaitement digne de la partie théologique. Tel fut le programme de cette inoubliable journée.

\*  
\* \*

A la Faculté de Droit, les élèves nous ont donné satisfaction. Trois étudiants de première année ont subi avec succès l'examen de la licence en philosophie; quelques autres qui suivent avec profit les cours de littérature française à l'École Normale Supérieure, et l'un d'eux, monsieur René Chaloult, a obtenu le certificat de littérature française.

Monsieur Joseph-Ernest Grégoire, avocat, licencié en droit, a été nommé professeur agrégé et sera chargé du cours d'Économie politique. Notre nouveau professeur a déjà depuis plusieurs années enseigné cette matière aux élèves

qui suivent les cours de commerce et il a su se créer un bel auditoire. Travailleur assidu et méthodique, causeur vivant et agréable, il sait mettre beaucoup de clarté dans ses leçons et captiver l'attention de ses élèves. Monsieur Grégoire sera donc un excellent professeur d'Économie politique.

L'Université s'est réjouie de la promotion de Monsieur le juge Malouin de la Cour Supérieure à la Cour Suprême. Tout le monde connaît la science juridique de notre ancien élève et de notre docteur en droit. C'est la coutume au Palais de dire que les jugements de l'honorable monsieur Malouin sont inattaquables.

Un avocat très distingué du Barreau d'Halifax, Monsieur Power, a voulu malgré le travail absorbant que lui donne une forte clientèle, préparer sa thèse et subir devant notre faculté de droit son examen de doctorat. C'est pour nous un agréable devoir de proclamer publiquement que Monsieur Power a conquis d'une manière brillante le titre de docteur en droit, que l'Université Laval est heureuse de lui décerner ce soir. Nous félicitons sincèrement Monsieur le docteur Power de son succès, et nous le remercions très cordialement pour le bel exemple qu'il donne aux jeunes.

Enfin, ces jours derniers, nous recevions de Monsieur le notaire Jules Larue, licencié en droit, la lettre suivante :

Québec, 17 juin 1924.

MONSIEUR LE RECTEUR,  
Université Laval,  
Québec.

MONSIEUR,

A titre d'encouragement et comme témoignage de l'intérêt que les anciens portent aux succès des étudiants, avec votre bienveillante permission, je m'engage à donner un prix de \$100.00 à chacun des trois premiers notaires qui, d'hui à trois ans, soutiendront avec succès une thèse pour le doctorat en droit.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes meilleurs sentiments, et me croire,

Votre tout dévoué,  
S.-Jules LARUE.

Nous remercions Monsieur le notaire LaRue pour le précieux concours qu'il veut bien apporter à notre œuvre d'enseignement, et nous souhaitons que son exemple ait de nombreux imitateurs parmi nos anciens.

A la Faculté de Médecine, nonobstant la poussière et les coups de marteaux, on a fait œuvre scientifique. Que sera-ce donc à l'avenir, quand les différents laboratoires seront installés et quand la science des professeurs aura le concours d'une installation matérielle de tout premier ordre ?

A la rentrée prochaine, notre École complètement reconstruite et très considérablement agrandie sera prête à recevoir les étudiants en Médecine, et mettra à leur disposition des instruments de travail très modernes.

En outre, dans un avenir prochain, les cliniques, pour la plus grande utilité de nos élèves, seront encore plus nombreuses. En effet, un groupe de prêtres et de médecins, de concert avec S. É. le Cardinal-Archevêque de Québec et son très digne coadjuteur, Mgr Roy, ont décidé de construire dans notre ville un grand hôpital de quatre cents lits avec tout l'outillage scientifique moderne. Bientôt, nous l'espérons, l'Hôtel-Dieu du Saint-Sacrement sera construit, et dans ce nouvel hôpital nos Sœurs de l'Hôtel-Dieu se dévoueront aux soins des malades sous la direction éclairée des professeurs de notre Faculté de Médecine. Toutefois, nous tenons à le faire remarquer, cette direction ne sera pas exclusive ; mais les médecins non professeurs pourront continuer à traiter les malades qu'ils auront conduits à l'Hôtel-Dieu du St-Sacrement.

Cependant, l'organisation matérielle ne peut nous faire oublier le recrutement des professeurs. Aussi l'Université a été heureuse de récompenser le travail assidu et le dévoue-

ment constant de deux professeurs agrégés : elle a nommé Monsieur le docteur Albert Jobin, professeur titulaire de cliniques des maladies contagieuses, et Monsieur le docteur Edgard Couillard, professeur titulaire adjoint d'hygiène. En outre, ont été nommés professeurs agrégés Monsieur le docteur Albert Brousseau et Monsieur le docteur Jean-Baptiste Lacroix.

Monsieur le docteur Brousseau, venu dans le courant de l'hiver prendre charge de l'Hôpital St-Michel-Archange, avait été précédé chez nous par une très belle réputation de savant et de professeur. Les intéressantes leçons données aux médecins et aux étudiants ont confirmé cette réputation et nous ont fait voir tout le bien que nos élèves et notre Faculté retireront de l'enseignement de cet éminent psychiatre.

Monsieur le docteur Lacroix nous revient après une absence prolongée pendant laquelle il a suivi les leçons de M. Arthus, de Lausanne, de M. Camus, de la Faculté de Médecine de Paris, et de M. Lapique, de la Sorbonne. L'Université a chargé ce nouveau professeur de l'enseignement de la physiologie expérimentale et d'organiser un laboratoire qui soit un modèle du genre.

Les docteurs Vézina et Potvin, qui déjà ont donné leurs preuves comme professeurs et comme praticiens, ont voulu aller en France suivre les leçons des célébrités médicales. Les connaissances acquises là-bas les ont mis en état de faire bénéficier davantage les disciples d'Esculape, à qui les progrès incessants de la médecine ne laissent aucun moment de répit.

Pendant la dernière semaine de mai, Monsieur le professeur Regaud, directeur de l'Institut du Radium de l'Université de Paris, a donné dans notre Université des leçons sur le cancer, qui ont fait les délices de toute la gent médicale et dont le souvenir n'est pas près de périr dans l'esprit des auditeurs.

L'autorité de Monsieur le professeur Regaud est si grande qu'au dernier grand Congrès de Radium de Strasbourg, les médecins présents le mirent en garde et lui demandèrent de ne pas prononcer des paroles trop affirmatives, car elles seraient prises au pied de la lettre par les savants du monde entier.

Aussi l'Université s'est-elle grandement réjouie de ce que Monsieur Regaud ait bien voulu accepter le titre de docteur en médecine qu'elle a tenu à honneur de lui offrir.

Enfin, notre école de médecine étend son influence dans tout notre district par l'affiliation des écoles de gardes-malades. Cette année, nous avons accordé ce privilège à l'École des gardes-malades de l'Hôpital de St-Michel-Archange, et à celle de l'Hôpital St-Joseph du Précieux-Sang de la Rivière-du-Loup.

\*  
\*   \*  
\*

A la Faculté des Arts, la vie est très intense et se manifeste par la création, l'organisation et le développement des Ecoles spéciales.

On a mis à la tête de chacune de ces écoles un bureau composé de cinq membres nommés chaque année par le conseil universitaire. Ce bureau doit s'occuper de tout ce qui concerne le bon fonctionnement de l'école, et faire au conseil de l'Université, par l'entremise du recteur, toutes les suggestions jugées opportunes.

L'École Normale Supérieure nous donne cette année ses deux premiers licenciés ès-lettres : monsieur l'abbé Napoléon Morissette, du Séminaire de Québec, et monsieur l'abbé Adélard Desrosiers, du Séminaire de Nicolet. Ces deux étudiants ont suivi les cours de notre école pendant deux années et ont acquis une excellente formation littéraire. Espérons que leur exemple sera contagieux, et que, l'an

prochain, nous recevrons un nombre plus considérable d'élèves.

L'École de Chimie se développe normalement : les étudiants nous arrivent en bon nombre, et le personnel enseignant s'accroît chaque année. Monsieur Adrien Pouliot, ingénieur civil, a été nommé professeur agrégé, et sera chargé du cours de mathématiques supérieures. Monsieur Pouliot s'est déjà révélé un excellent professeur.

Monsieur J.-J. Gunstenperger, nommé professeur agrégé, donnera un cours de chimie. Depuis deux ans, il s'est dévoué au travail de laboratoire et nous a démontré que son enseignement sera très utile.

De plus, grâce à la libéralité de Sir William Price, nous pourrons au mois de septembre prochain donner une bourse de \$300.00 au premier élève rentrant en quatrième année, et une bourse de \$200.00 au premier élève en troisième année.

L'École de Musique a vu augmenter sa clientèle. Aux leçons théoriques on a ajouté des cours d'instruments, qui ont été très appréciés. Dans le cours de cette année, le secrétaire, monsieur Robert Talbot, a fait pour les religieuses de nos différentes institutions enseignantes un cours de solfège et de dictée musicale. L'année prochaine, nous aurons très probablement des leçons de musique vocale.

L'École de commerce et de langues modernes a continué et étendu son travail. On a ajouté un deuxième cours de langue espagnole et un cours de français pour les Anglais. Ce dernier, confié à monsieur Ralph-Albert Benoit, a un trentaine d'auditeurs assidus.

Enfin, pour répondre à un véritable besoin, l'Université a fondé une École de Pharmacie. Nos jeunes gens, qui voulaient devenir pharmaciens, pouvaient bien faire ici la plus grande partie des études préparatoires, mais ils devaient nécessairement aller à Montréal pour compléter leur formation. A l'avenir, notre École leur permettra de se préparer ici au baccalauréat et à l'examen final.

En vertu d'un règlement de l'Association pharmaceutique de cette province, le porteur du diplôme de bachelier en pharmacie est exempté de l'examen primaire de l'Association et obtient, sur présentation de ses titres, le certificat d'assistant-pharmacien.

L'Université a eu la bonne fortune de trouver en Monsieur Alfred-Émile Francœur, pharmacien, un professeur très éclairé de sciences médico-pharmacologiques. Monsieur Francœur, par son travail et son esprit scientifique, s'est acquis une réputation très enviable dans sa profession, et ses collègues l'ont depuis neuf ans élu examinateur pour leur Association. Aussi, l'Université, après avoir vu Monsieur Francœur à l'œuvre toute l'année avec un bon groupe d'étudiants, a jugé bon de le nommer docteur en pharmacie et professeur titulaire de sciences médico-pharmacologiques.

Enfin, comme l'écrivait dernièrement Laval, le chroniqueur très perspicace du *Canada français*, "l'Université, qui ne néglige rien pour l'avancement intellectuel de ses élèves, n'est pas moins soucieuse de leur formation morale. On ne saurait trop le répéter, ce qui fait quelqueun ce n'est pas d'avoir une intelligence bien ornée, mais c'est surtout d'avoir une volonté ferme, c'est d'être un caractère. Réussissent les hommes à volonté énergique et droite. Les étudiants savent tout cela : malheureusement ils n'ont pas toujours le courage de suivre la voie droite ; les déviations, hélas ! sont assez fréquentes. Seuls en ville, la plupart sont exposés aux dangers multiples qui les guettent sans cesse. Les parents, inquiets, ont parfois à déplorer une conduite qui, sans être absolument mauvaise, est loin cependant de répondre à leur attente. Pour parer à ces graves inconvénients, les autorités de l'Université ont décidé de fonder une *maison de famille* qui sera ouverte au mois de septembre. Au commencement, pourront y loger trente à quarante universitaires. Un sage règlement sera élaboré, et les habitants de la nouvelle maison, en s'y conformant à la lettre, pourront y trouver tout ce dont

ils auront besoin pour pouvoir mener une vie d'études intense et se conduire comme de bons chrétiens. La création d'une *maison de famille* a été fort bien accueillie par la jeunesse universitaire. Cela est une excellente note en sa faveur. Cette maison sera sous la direction immédiate d'un prêtre du Séminaire qui demeurera là même. Les étudiants ecclésiastiques de l'École normale supérieure y auront chambre et pension. Les supérieurs des différents collèges affiliés vont agréer avec reconnaissance cette fondation, car c'était un difficile problème que celui du logement de leurs prêtres envoyés à Québec pour y suivre les cours de la licence ès lettres ou ès-sciences."

\*

\* \*

Tel est, Mesdames, Messieurs, le bilan de nos activités pendant l'année scolaire qui s'achève ce soir. Elle a été particulièrement heureuse et féconde ; nul deuil n'est venu l'assombrir et notre travail a été couronné de succès. Nous rendons à Dieu de sincères actions de grâces et nous le supplions de continuer à soutenir par ses lumières et sa force nos intelligences et nos volontés, afin que nous soyons toujours à la hauteur de la belle mission à nous confiée par sa sainte Providence.

C.-N. GARIÉPY, ptr.

---